



Energie et développement durable

Du nouveau sous le soleil

Histoire

Caravaning de Gletterens

Sport et loisirs

Bien en selle



© recto verso

Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

Bienvenue à notre édition d'été. En cette période de baignades, de promenades et de soleil, il nous est agréable de constater que vous prenez encore le temps de jeter un œil dans la gazette. Notre première page vous indique déjà que dans cette édition aussi, nous avons traité de sujets actuels.

Précisément, pour la mise en condition estivale, un habitant nous propose un reportage sur la vie du caravaning. Peut-être que parmi les plus anciens,

vous avez quelques souvenirs des ses débuts.

Un autre reportage nous familiarise avec la passion d'une jeune personne du village. Son enthousiasme transparait parfaitement tout au long de la lecture.

Vous trouverez également une présentation de notre déchèterie dans une tentative de sensibiliser chaque habitant et donnant quelques conseils pour le traitement et l'élimination de vos déchets.

Que serait l'été sans soleil? Vous trouverez des informations intéressantes pour les installa-

tions photovoltaïques émanant d'un membre de la commission du développement durable de notre commune.

Vous pourrez également parcourir un agenda de toutes les manifestations de Gletterens et des communes environnantes pour les prochains mois.

Enfin, vous découvrirez un compte-rendu de la dernière assemblée communale qui a été d'une très grande cuvée. Les votantes et votants ont donné leur accord pour l'élargissement de l'école assurant ainsi un futur scolaire

dans notre commune pour nos enfants. La commune profitera certainement aussi de la future salle polyvalente et du terrain multisports qui contribuera au développement sportif et culturel de la région. Que tous les participants soient ici remerciés!

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à nous lire!

Birgit Robert

P.S. N'oubliez pas que nous sommes vivement intéressés par vos avis concernant nos différentes éditions. ■

Le saviez-vous ?

La Commune de Gletterens octroie une subvention annuelle, sous la forme d'une participation aux frais de transports de CHF 200-. Cette subvention est versée aux personnes suivant une formation telle que : gymnase, haute école, université, apprentissage.

Les demandes sont à adresser à l'intention du Conseil communal munie d'une attestation d'étude.

Conseil communal,
Administration communale,
Place du Tilleul 1, 1544
Gletterens.

Infos utiles

Administration communale
T 026 667 20 67
administration@gletterens.ch
www.gletterens.ch

Horaires de l'administration jusqu'au 30.09.2014

Lundi	9h-11h 16h-18h45
Mardi	16h-17h30
Mercredi	14h-16h30
Jeudi	9h-11h 14h-16h30
Vendredi	9h-11h 14h-16h30

L'administration sera fermée

■ Du 25 juillet au 3 août

Horaire de la déchetterie jusqu'au 30 sept. 2014

Lundi	11h-12h
Mercredi	17h-19h
Samedi	10h-12h et 16h-17h

Pour les entreprises
Vendredi 8h-9h

Impressum :

Equipe de rédaction
gazette@gletterens.ch

Conception et mise en page :
recto verso, Gletterens

Impression :
Gasser Media SA, Le Locle

Tirage : 450 exemplaires

Imprimé avec des encres
végétales sur du papier
recyclé.

En bref

Cours de gym et de danse : les cours de danse et de gym auront lieu dorénavant dans la salle des abris de la protection civile sous l'administration communale. En effet, pour des raisons de places, la salle de rythmique sera transformée en salle de classe pour notre cercle scolaire.

Renseignements pour les cours :
Nathalie 079 507 58 89, Sylvie 079 787 69 08, Anne 078 625 45 88, Helena 079 424 67 24

Fête de jeunesse : la société de jeunesse organise sa traditionnelle fête de jeunesse le week-end du 11 au 12 juillet 2014. Cette manifestation reprendra ses quartiers au centre du village dans le secteur de l'administration communale. Le programme sera le suivant : Thème « Les années Hippies ». Vendredi et samedi : tournée de la jeunesse dans le village,

Vendredi soir : repas « officiel », Samedi soir : animations musicales, spectacles et bars, Dimanche : spectacle, levée des danses, animations musicales et bars. Réservations pour le souper 079 823 53 33.

Fête nationale le 31 juillet : retour au bord du lac... après l'édition de l'an passé, qui a eu lieu sur le site du giron. La fête nationale se déroulera dans la zone touristique de notre commune. Ouverture des festivités dès 19h00, discours officiels de M. Nicolas Savoy Syndic de la Commune et de M. Pierre-André Arm directeur de la COREB (Communauté régionale de la Broye), feux d'artifices, concert avec « Swing Machine », bars et restaurations assurés par la jeunesse de Gletterens

Village Lacustre de Gletterens : le Village lacustre de Gletterens qui fêtera son 20^e anniversaire en 2016, a accueilli son 150 000^e visiteur le 27 mai dernier. L'heureux élu est une classe du Val-de-Travers dans le canton de Neuchâtel. Un cadeau a été offert à cette occasion sous la forme d'une reproduction d'un couteau retrouvé, sur la momie Otzi découverte en 1991 dans un glacier des Dolomites italiennes.

La BCU ouvre le prêt pour les livres numériques : le public cible de ce nouveau service sera le « grand public adulte ». Les documents proposés sont des livres de littérature générale (romans, essais etc.) et

des documentaires ; les documents sonores et audiovisuels sont exclus. L'offre sera bien entendu bilingue français/allemand et comptera au départ un millier de titres par langue. Par la suite, cette offre sera développée et actualisée en permanence. Les usagers pourront télécharger les e-books depuis une plateforme spécialement créée et les lire sur des liseuses, tablettes ou autres ordinateurs. A l'instar des livres imprimés, les e-books ont une échéance de prêt limitée. La différence, cependant, est que toute transaction de prêt se fait à distance : l'utilisateur emprunte les livres depuis chez lui via Internet et ne doit pas non plus se déplacer pour les rendre : les fichiers disparaissent de la liseuse au bout du délai et redeviennent disponibles pour un autre lecteur. Indications sur le site : <http://www2.fr.ch/bcufr/>

Pro senectute : si vous appréciez le contact avec les personnes âgées et que vous avez du temps à partager :

*Pro Senectute a besoin de vous !
Nous cherchons des Bénévoles pour notre service de visite à domicile*

Grace à notre service d'accompagnement vous auriez la possibilité d'offrir des moments de partage à des personnes âgées, que ce soit autour d'un café, lors d'une balade ou d'autres activités.

Pour de plus amples renseignements ou pour fixer un rendez-vous, N'hésitez pas à nous contacter :
Dorothee Francey, responsable service avec : 026 347 12 40, dorothee.francey@fr.pro-senectute.ch

Zone touristique : la Plage la plus médiatisée de Suisse !

Pour un grand nombre de téléspectateurs des chaînes nationales suisses, la plage de Gletterens est entrée dans leur subconscient... En effet, lors des présentations météo, le spot publicitaire d'une assurance maladie, montre la plage de Gletterens sous toutes ses coutures. Cet endroit est vraiment très prisé, puisque cette année encore la maison de production réalisant les clips et les « shooting photos » sera à nouveau sur place. De l'avis du producteur et des différents intervenants, la plage de Gletterens est de loin la plus exotique de Suisse. Elle a l'avantage de mettre à disposition une installation moderne dans une zone protégée ; la vue sur la roselière ainsi que le dégagement

sur le lac donne l'impression d'être dans le sud du continent européen.

La plage... l'historique : cette plage a été mise en place dans le cadre de la restructuration du port. Initialement cet espace lacustre était sis dans le prolongement du home des Grèves du Lac. Lors de la restructuration du port, la commission chargée du projet a dû, pour des raisons de compensation écologique, remettre à l'état naturel ce site. Vous pourrez constater que la zone a complètement été modifiée et que le lac arrive maintenant pratiquement à la hauteur du home, alors qu'auparavant une zone arborisée amenait les visiteurs jusqu'aux abords de la baie d'Ostende. Cette revitalisation est un double succès, elle permet aux amoureux de la nature et aux passionnés de faune et de flore d'observer de façon optimale, de nombreuses espèces. Et aux baigneurs de pouvoir profiter d'un nouvel espace qui est probablement un des plus beaux sites du bord du Lac de Neuchâtel.

Régulation du système de parage : dans le cadre de l'assainissement du parage dans la zone touristique, l'Assemblée communale du 26 mai dernier a voté l'achat de deux horodateurs. Cette acquisition sera conjuguée avec l'agrandissement du parking temporaire sis à côté des terrains de tennis et avec des mises à ban sur la route des Grèves, le parking existant et sur le parking provisoire. Pour les habitants résidant dans la commune, une vignette par ménage sera proposée gratuitement. Nous espérons que ce système quelque peu répressif, engendre une diminution voire une disparition totale des problèmes de parage pendant la période estivale. A noter également que les mises à ban ainsi que le recours aux horodateurs ne seront effectifs que du 1^{er} mai au 30 septembre. En dehors de cette période et pour autant que les véhicules parqués ne gênent pas la circulation il n'y aura pas de frais de parage ni de sanction. En cas d'approbation de cet investissement et de la validation des mises à ban, ces mesures pourront dans le meilleur des cas entrer en vigueur dans le courant de l'été. Dans le cas contraire, elles seront effectives pour la saison prochaine.

Du nouveau sous le soleil

Energie et développement durable par Karim Hamdani

Vous êtes intéressés par les panneaux solaires, mais vous êtes découragés par la procédure de mise à l'enquête? Vous avez entendu parler de subventions, mais vous êtes désespérés en apprenant que la liste d'attente est de plusieurs années? Heureusement les panneaux solaires photovoltaïques, à savoir ceux qui permettent de produire de l'électricité, sont au cœur de la révision de l'ordonnance sur l'énergie du 1^{er} avril 2014.

Jusqu'à présent, lorsque vous installiez des panneaux solaires photovoltaïques, l'électricité produite était achetée via Swissgrid au prix coûtant (RPC), c'est-à-dire à un prix avantageux. Cependant, comme le montant de la subvention annuelle suisse est déterminé par la Confédération, il faut se mettre sur une liste d'attente avant de pouvoir toucher la RPC. De

plus, il est plus intéressant de subventionner les grosses installations, donc ces dernières passent en premier et avec quelques panneaux sur son toit il faut être très patient. En 2013, il y avait plus de 20 000 petites installations sur liste d'attente.

La révision de la loi sur l'énergie veut encourager les petites installations. Dès à présent, et pour toutes les demandes déposées après le 1^{er} janvier 2013 qui sont toujours en attente, la marche à suivre est nettement simplifiée.

Tout d'abord la taille de l'installation est déterminante. Une installation d'une puissance inférieure à 30 kVA ne nécessite plus d'autorisation de construire.

Ensuite, pour remplacer la RPC, une rétribution unique de 30% du coût d'investissement (au maximum) est prévue. Cela correspond environ

à 1000 francs par kWp. Il n'y a pas de liste d'attente et la subvention est versée dès la mise en service. Toutefois, vu le nombre de demandes « en retard », la mise en place de ce remboursement devrait trouver son rythme de croisière en 2015 seulement.

Cette rétribution unique est la seule option pour une installation en dessous de 10 kVA. Entre 10 kVA et 30 kVA, le propriétaire peut choisir entre la RPC (plusieurs années d'attente) ou la rétribution unique. Au-delà de 30 kVA le système de la RPC reste en vigueur.

Enfin, la grande nouveauté c'est que vous pourrez consommer le courant que vous produirez (au plus tard d'ici le 1^{er} janvier 2015). En effet, avec la RPC, il était obligatoire de revendre l'intégralité de sa production sur le réseau Swissgrid. Dorénavant, vous utiliserez d'abord ce que

vous produirez et ce sera seulement le surplus qui partira sur le réseau. Surplus qui sera racheté cette fois au prix du courant (6 à 9 cts/kWh environ).

Une révision claire, qui permet de calculer facilement ce que coûte une petite installation et qui ne nécessite pratiquement aucune démarche. Voilà un virage énergétique bien amorcé!

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter en ligne ou commander gratuitement la brochure éditée par SuisseEnergie sur www.suisseenergie.ch/energie-solaire. Sur ce même site, Solar-Toolbox vous permet de calculer la production théorique d'une installation que vous feriez chez vous.

Le bureau communal de Gletterens tient aussi à votre disposition des exemplaires de la brochure. ■

Le mot de la société de jeunesse

Chers citoyennes et citoyens, Au nom de la Société de jeunesse, je tiens à vous remercier très sincèrement pour tout le travail fourni avant, pendant et après le giron. Que ce soit au sein d'une commission, lors des montages et démontages ou tout simplement en tant que bénévole. Merci à vous tous car cette aventure n'aurait jamais pu se

réaliser sans votre aide. Nous pouvons tous être fiers de ce que nous avons accompli car nous entendrons encore à l'avenir, loin à la ronde, parler du giron de Gletterens 2013. Une page se tourne, une autre commence. Celle de l'après giron! Plusieurs idées germent au sein de la société de jeunesse. Pourquoi ne pas créer un nouveau tournoi populaire

qui permettrait aux habitants de la commune de partager des moments de convivialité, bon enfant et fort en amusement. Ou encore une nouvelle fête qui serait organisée quelques mois avant ou après notre traditionnelle fête de Jeunesse. Mais rassurez-vous! Ces petites idées de grandeur ne nous détourneront pas de

notre tâche qui est de perpétuer les traditions villageoises et de resserrer les liens de tous les citoyens de la commune de Gletterens.

A cette occasion, j'invite tous les habitants à venir partager un moment convivial, que ce soit le vendredi soir lors du souper ou durant tout le week-end autour d'un bon verre, à notre traditionnelle fête de Jeunesse les 11-12-13 juillet prochains sur le thème « Les années Hippies ».

Je convie par ailleurs tous les jeunes du village souhaitant partager des moments de franche camaraderie et d'échange, à intégrer la société de jeunesse. Si cela vous tente, n'hésitez pas à me joindre au 079/725 17 46 ou prenez tout simplement un moment pour en discuter avec moi lors de la fête de Jeunesse.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un bel été ensoleillé. ■



Le compte-rendu de l'Assemblée communale du 26 mai 2014

Le 26 mai dernier, l'Assemblée annuelle des comptes s'est déroulée dans les abris PC, sis sous l'administration communale où un peu plus de 100 personnes se sont déplacées. Cette « cuvée » était très importante pour l'avenir de notre commune. En effet, les personnes présentes se sont prononcées en faveur de l'agrandissement du complexe scolaire, en collaboration avec nos voisins de Delley-Portalban. La vente des terrains et la limite d'endettement de 12 millions de la future Association intercom-

munale ont été unanimement acceptées. Selon l'échéancier que notre syndic a présenté, ce projet devrait être mis à disposition des citoyennes et citoyens de nos communes d'ici la rentrée 2016-2017. Hormis ce gros investissement, les citoyennes et citoyens présents ont approuvé :

- les comptes de fonctionnement et d'investissement 2013 qui se bouclent avec env CHF 680 000.– en positif, répartis en amortissements extraordinaires et en réserves;

- l'achat de deux horodateurs pour la régulation du parcage dans la zone touristique;
- la modification d'un article du règlement sur les déchets proposant une couverture à 70% au lieu de celle actuellement pratiquée qui est de 100%.

Suite aux résultats dans nos deux communes sur l'agrandissement de l'école, l'Assemblée s'est terminée dans une ambiance festive par une vérée dans la salle de paroisse et au restaurant de la Croix-Fédérale. ■

Association « Les P'tits Pruneaux »

Service d'assistantes parentales

Pour notre service des assistantes parentales, nous recherchons sur les communes de Delley-Portalban, Domdidier, Dompierre, Gletterens, Russy, St-Aubin et Vallon, des personnes pour garder des enfants à leur domicile pendant la journée. Si vous êtes intéressée et/ou pour de plus amples renseignements, appelez sans attendre :

Association « Les P'tits Pruneaux », Service d'accueil familial de jour
Laurence Baliacas, coordinatrice
1566 St-Aubin / FR
026 / 677 19 09

Bien en selle, « ado » de cheval

L'actualité est souvent intransigeante avec les adolescents et tous les jeunes qui cherchent leur chemin dans ce monde devenu compliqué. Beuveries gigantesques, incivilités, bagarres à répétition, bref, c'est le chaos comme dirait l'autre au café du Commerce, en y ajoutant: «Y'a plus de jeunesse. De mon temps, bla, bla, bla, bla, bla.» C'est sans compter sur cette majorité de jeunes, qui sont encore les seuls à nous faire croire qu'on peut changer le monde, en braquant la caméra sous un autre angle. Ils sont de grands acteurs de notre temps, et pas seulement des *Tanguy* en devenir.

Dans notre village, les exemples ne manquent pas, et je vais vous parler aujourd'hui d'une jeune fille passionnée de chevaux et empreinte d'une grande joie de vivre.

Alice von Burg aura 16 ans cet été et partage sa passion du cheval avec de nombreux jeunes dont elle s'occupe. Elle les emmène découvrir notre campagne et leur apprend à monter et à aimer les chevaux. Le nombre de ses élèves fluctue entre 7 et 9, nombre qu'elle ne peut pas trop dépasser en raison de son emploi du temps chargé,

mais qui peut augmenter un peu durant les vacances. Elle donne également la possibilité à chacun de faire une balade à la carte.

Alice a grandi au milieu des chevaux, mais développe cet intérêt dès l'âge de 11 ans en recevant son premier cheval Leyla. Depuis cet instant, cette passion n'a cessé de grandir

et elle se lance même dans le dressage complet de son deuxième cheval Wicky. Elle vit dès lors d'intenses moments avec beaucoup de liberté, galopant le plus vite possible à travers les champs, et en pratiquant le saut et les rallyes comme elle en a envie. Cet amour unique avec ces nobles animaux se traduit par un partage sans concession avec ses jeunes élèves. Quatre équidés logent actuellement à la ferme: Leyla, Wicky, Galito et Citron le poney, qui appartient à sa petite sœur et fait le bonheur des plus jeunes. Nous pouvons souvent les observer dans les champs jouxtant la ferme à la sortie de Gletterens, direction Grandcour.

Alice intègre une vie polyglotte et multi-culturelle à la ferme traditionnelle. Elle participe à cet effort familial afin que l'entreprise fonctionne, et que chacun trouve sa place au sein de la famille composée de ses parents Minodora et Anton, de sa petite sœur Alexandra et de la grand-maman Cathy. Chacun doit travailler afin de s'occuper d'environ 80 têtes de bétail, des cultures, des deux chiens, des nombreux chats et des chevaux.

Cette



adolescente est active également dans d'autres loisirs comme sa participation à l'école de danse de Gletterens. Elle chante dans une comédie musicale scolaire et pense commencer le piano... Elle a même trouvé le temps de passer son permis de tracteur pour conduire avec élégance ces gros engins!

Etant en train de réussir brillamment sa dernière année pré-gymnasiale au CO de Domdidier, Alice a décidé d'intégrer à la rentrée 2014, le gymnase intercantonale de la Broye à Payerne. Son avenir va se diri-

ger vers l'enseignement primaire puisqu'un de ses rêves est de devenir institutrice. Son autre rêve est bien sûr teinté de vent dans les cheveux et de sensations fortes sur le dos de ses chevaux, avec lesquels, j'en suis sûr, elle aura encore beaucoup d'histoires à partager.

Je ne peux que lui souhaiter plein de réussite et de bonheur entre l'enseignement et les chevaux, certain qu'elle enrichira ces dons qu'elle a reçus et qui continueront de développer sa soif de vivre. ■





Caravanning de Gletterens

© recto verso

Histoire par Heinz Beutler

Quand le tourisme apparut à Gletterens

Au bas du village, au Pré de Riva, entre une pente boisée, une zone naturelle protégée et des maisons de vacances, se situent des rangées de mobilhomes sur 8 hectares.

Qu'ils s'appellent Chutz, Sun Ranch, Paradiesli ou Bijoux, c'est dans un labyrinthe de chemins étroits et de haies de thuyas que les propriétaires ont installé des caravanes souvent habillés de panneaux en bois afin d'en faire leur propre paradis.

Le caravanning de Gletterens est le « patrimoine » d'environ 300 propriétaires de parcelles sur un total de 395.

Ce sont environ 65 Romands, mais en majorité des Suisses alémaniques de différents cantons qui y séjournent. 40 Parcelles sont occupées par des citoyens de Gletterens qui y habitent à l'année.

La saison des vacances s'étend de mi-mars à début novembre.

En hiver, il n'y a pas d'eau courante à l'exception des parcelles qui se sont connectées

au réseau de distribution de la Commune.

Tous les mobilhomes sont reliés aux canalisations et bénéficient d'une alimentation électrique triphasée.

Le camping proprement dit n'existe plus et ce depuis longtemps. Les mobilhomes sont maintenant équipés de cuisines encastrées, de baignoires, de salons, d'internet aussi bien que de TV/Hi-Fi/Video.

Le caravanning de Gletterens peut se prévaloir d'un historique intéressant. Lorsque dans le bas du village, il y avait encore des champs entre collines et barrière de roseaux, un « étranger » de Bevaix NE a eu la riche idée d'installer un centre touristique dans cette région. Ce fut le coup d'envoi pour le développement du tourisme à Gletterens.

Son entreprise ayant fait l'acquisition du terrain, il y construisit en premier les installations portuaires puis par étapes, le caravanning qu'il a ensuite partiellement revendu. Dans les années 1972/73, les

canalisations et la distribution électrique ont été installées.

Aux abords de la place du Caravanning, un bloc sanitaire a été installé ainsi que le restaurant « Tam Tam » qui a été fermé après peu de temps.

En 1974, dans le collège de Gletterens fut fondée la Communauté d'intérêts du Centre Touristique de Gletterens. Après de nombreuses turbulences, une nouvelle administration des copropriétaires a été votée en 1977.

A partir de ce moment des règlements ont été mis en place qui sont encore adaptés aujourd'hui.

En avril 1999, afin de simplifier les applications éventuelles en matière de droit, une Corporation de droit public a été créée. Actuellement, la Commune de Gletterens et l'administration du Caravanning sont sur le point d'adapter le règlement « Zone de Caravanning ».

Des définitions claires comme par exemple ce qu'il faut comprendre par « mobilhome » feront partie du règlement.

Le caravanning de Gletterens est aussi une communauté vivant sur un espace limité et ceci fonctionne assez bien.

Pour ceux qui le désirent, des haies taillées à l'équerre ou des palissades offrent un peu d'intimité.

Souvent il y a des rencontres entre voisins, pour des grillades par exemple, et l'on peut entendre de la guitare, de l'accordéon ou des chants folkloriques. Cependant, il est fort rare que le bruit dérange.

Au plus tard, vers minuit, tout est calme et sombre : pas de candélabre, pas de trafic, seul le magnifique ciel étoilé est visible.

Cette situation tranquille est peut-être un peu ennuyeuse pour les plus jeunes. Toutefois, par bonheur il y a la belle plage à notre disposition, voire les plages des communes avoisinantes, plus animées. Chaque année pourtant, à mi-juillet, l'animation est de rigueur lors de la fête du caravanning. Au centre du caravanning, une équipe expérimentée monte

rapidement une grande tente. Une cuisine est à disposition qui, ces dernières années, a mijoté des plats exotiques, par exemple des rouleaux de printemps, des brochettes de poulet, des curry de bœuf et poulet accompagnés par du riz au jasmin et pour les amateurs de plats plus traditionnels, des saucisses grillées. L'orchestre de danse se charge de mettre l'ambiance jusqu'au petit matin. Celui qui ne danse pas appréciera la soirée arrosée de bière, vin, eaux minérales, café, schnaps et biscuits. Cette manifestation est publique et tout le monde se réjouit des visites des habitants du village. Sinon, on ne se rencontre

que dans le magasin du village ou à la déchetterie. Le caravaning doit administrer une infrastructure importante. Les routes, l'eau d'été, les canalisations, la distribution électrique, tout doit être entretenu. En raison de la faible déclivité, quelque pour mille, il n'est pas facile de gérer l'évacuation des eaux usées sur les canalisations communales de la route des Grèves, ceci sans installation de pompage. Le fonctionnement n'est garanti que par des rinçages réguliers. Les réparations des canalisations de l'eau d'été restent dans une mesure acceptable et les quelque 50 armoires avec plus ou moins 330 comp-

teurs électriques sont dans un état impeccable, grâce à un excellent entretien. En 2004, un nouveau transformateur et des compteurs électriques privés ont été installés. Une utilisation annuelle d'environ 600'000 kWh permet de bénéficier de prix attractifs.

A part l'eau d'hiver et les lignes téléphoniques, toutes les infrastructures techniques sont la propriété de la corporation du caravaning.

Le caravaning et ses habitants font l'objet de nombreuses anecdotes. Après 40 ans d'existence toutefois, peu de choses ont changé.

Cependant, d'autres ont dû s'habituer au fait que des

modifications devront toujours être faites.

La petite plage n'est plus là, toutefois un port moderne et une belle nouvelle plage accueillent beaucoup de nouveaux touristes.

Après une baignade ou une sortie en bateau, c'est toujours agréable d'apprécier la quiétude du caravaning, une boisson fraîche et une grillade. C'est véritablement un morceau de « patrie ».....

L'auteur: Heinz Beutler, vice-président et gérant du caravaning depuis 1996 jusqu'à fin 2014. Depuis 2008, il habite avec Marianne au quartier du Robin de Gletterens. ■

L'agenda de l'été

Juin

Samedi 28 juin Nuit des contes au Village lacustre

Contes récités, cornemuse, pour petits, grands et adultes
Renseignements : 076 381 12 23

Juillet

3-4 et 5 juillet Tournoi de beach soccer à la plage de Portalban

Jeu de 3 juillet soirée féminine
Vendredi 4 juillet soirée vétérans
Samedi 5 juillet journée actifs

4 au 6 juillet Free4Style à Estavayer-le-Lac

festival freestyle, dj music, bars
infos sur www.free4style.com

11-12 et 13 juillet Fête du Lac et de la plongée à Portalban

Du vendredi au dimanche
Plongée ouverte pour les brevetés, baptême de plongée en piscine de 8 à 88 ans
Samedi soirée ambiance tyrolienne avec les « Gletscher Fezzer »

11-12 et 13 juillet Fête de jeunesse de Gletterens « Les Hippies »

Levée des danses, bars et ambiance

12 juillet Fête du caravaning Sur la place centrale, Gletterens

Repas, animations musique avec « Henry's music »

12 juillet Village lacustre de Gletterens

Fabrication d'une sagaie avec propulseur
Inscription 076 381 12 23

17, 18 et 19 juillet Fête de jeunesse à Portalban

Loto, soirée années 80 et all styles, levée des danses

19 juillet 3^e Marché artisanal au port à Portalban

90 stands d'artisanats, produits du terroirs démo et animations diverses

26 juillet Concert à la plage à Portalban

Concert d'une fanfare issue d'une formation militaire

26 juillet les 12 heures de la friture à Portalban

26 juillet Village Lacustre de Gletterens

Apprendre à faire du feu par frottement / Inscription 076 381 12 23

31 juillet Fête nationale à Gletterens

Partie officielle, feux d'artifice, bars et restauration animation musicale avec « Swing Machine »

31 juillet au 3 août Estivale Open Air à Estavayer-le-Lac

Festival de musique au bord du lac infos sur www.estivale.ch

Août

1^{er} août Fête nationale à Portalban

Partie officielle, feux d'artifice, bars et restauration animation musicale

9 août Village Lacustre de Gletterens

Fabrication de petits objet en bois / Inscription 076 381 12 23

Du 13 au 17 août Festival Rock Oz Arènes à Avenches

Festival de musique dans les arènes d'Avenches infos sur 2014.rockozarenes.com

16 août CP Lacoboule à la plage de Portalban

Tournoi de pétanque en doublette / renseignements 079 331 42 04

22-23 août Tournoi de tennis à Gletterens

Tournoi open inter génération
inscription : 076 347 35 41

24 août Fête de la préhistoire au Village Lacustre de Gletterens

Animations, jeux, démonstrations d'archéologie expérimentale, repas

Septembre

6-7 septembre Championnat européen de tir à l'arme de jet préhistorique au Village Lacustre de Gletterens

Samedi compétition, dimanche marché préhistorique

20 septembre Spectacle au fil de l'eau à la Chaumière de Vallon

Par la troupe de Pascal Perakhis

Octobre

11 octobre, 14^e Marché des Chandines à Delley

De 9h00 à 18h00 animations musicales diverses, démos artisanales et restauration





© recto verso

Reportage par Roger Robert

La gestion des déchets de la commune

Voilà un sujet des plus intéressants! Même s'il s'agit de traiter de matières peu nobles, la gestion des déchets est un domaine des plus délicats et qui concerne tout un chacun. C'est ainsi que notre déchèterie est un lieu incontournable pour tous les habitants de la commune. Elle est particulièrement et intensivement utilisée pendant les mois d'été et les fins de semaine par les résidents du caravaning et de maisons de week-end. C'est également un point de rencontre pour les habitants au même titre que le magasin, la poste et les restaurants du village.

Toutefois, la déchèterie, même si tout le monde s'y rend, n'est certainement pas le lieu idéal pour de longues conversations entre habitants. Elle ne devrait pas être confondue avec la place du village. En effet, le lieu est exigu, et les heures d'ouverture sont limitées. Il s'agit ainsi de distribuer ses déchets rapidement dans les «containers» appropriés et de laisser la place pour les suivants. Nos employés communaux sont à même de vous aider et vous

indiquer où exactement vous débarrasser de vos déchets. Outre la fonction première de cette installation communale, nos employés vont aussi s'occuper de gérer la circulation, pour rendre le flux des utilisateurs plus fluide et plus rapide. Il ne sert donc à rien de se plaindre ou encore de «klaxonner» pour avoir une place plus propice pour se garer. Quelques règles issues du bon sens et de la courtoisie devraient être appliquées par nous tous. Quelques unes sont énumérées ci-dessous

- faire un tri préalable au domicile,
- faire preuve de patience,
- ne pas obstruer l'entrée de la déchèterie,
- ne pas utiliser de remorque qui prend de la place pour 2,
- se conformer aux indications des employés communaux,
- ne pas entamer de longues conversations,
- ne pas tricher dans la distribution des déchets dans les containers.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive, mais il est peut être nécessaire de préciser

le dernier point à savoir les quelques tricheries ou erreurs que nous avons constatées :

- mauvaise séparation des plastiques et papiers,
- matières cuites dans le compost,
- mauvaise couleur dans la distribution du verre.

Ces erreurs si elles sont répétitives engendrent des pénalités pour la Commune sous forme d'amendes substantielles.

Il est aussi intéressant de jeter un œil sur les statistiques des déchets que nous avons récupérés dans notre commune.

En 2013 nous avons récolté par exemple :

- 55,130 tonnes de verre,
- 99,580 tonnes d'ordures ménagères,
- 101,556 tonnes d'objets encombrants,
- 72,360 tonnes de déchets compostables,
- 74,640 tonnes de papier et cartons,
- 9 tonnes de ferraille,
- 93,500 tonnes de matières inertes,
- 15,950 tonnes de plastiques,
- 16 bennes de fer blanc,
- 1,341 tonne d'huiles.

A cela s'ajoutent encore des déchets divers, tels que matériel électronique, appareils ménagers usagés, capsules Nespresso, bouteilles en PET, polystyrène expansé, médicaments périmés, bois, tubes fluorescents, ampoules, piles, etc.

Un certain nombre de déchets font l'objet d'une taxe supplémentaire. Ainsi si vous apportez par exemples :

- des palettes,
- des vieux meubles,
- des tapis,
- des pneus.

les employés communaux sont chargés d'évaluer et d'encaisser ladite taxe. Toute personne refusant de payer, repartira avec ses déchets.

Cette activité est donc au service de la population et il s'agit de respecter le travail important effectué par nos employés qui ne ménagent pas leurs efforts pour faciliter à chacun la tâche ingrate de tri et d'élimination des déchets. Qu'ils soient ici remerciés pour leur sérieux et professionnalisme dans ce domaine. ■